



En partenariat avec

MAIRIE DE PARIS



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE

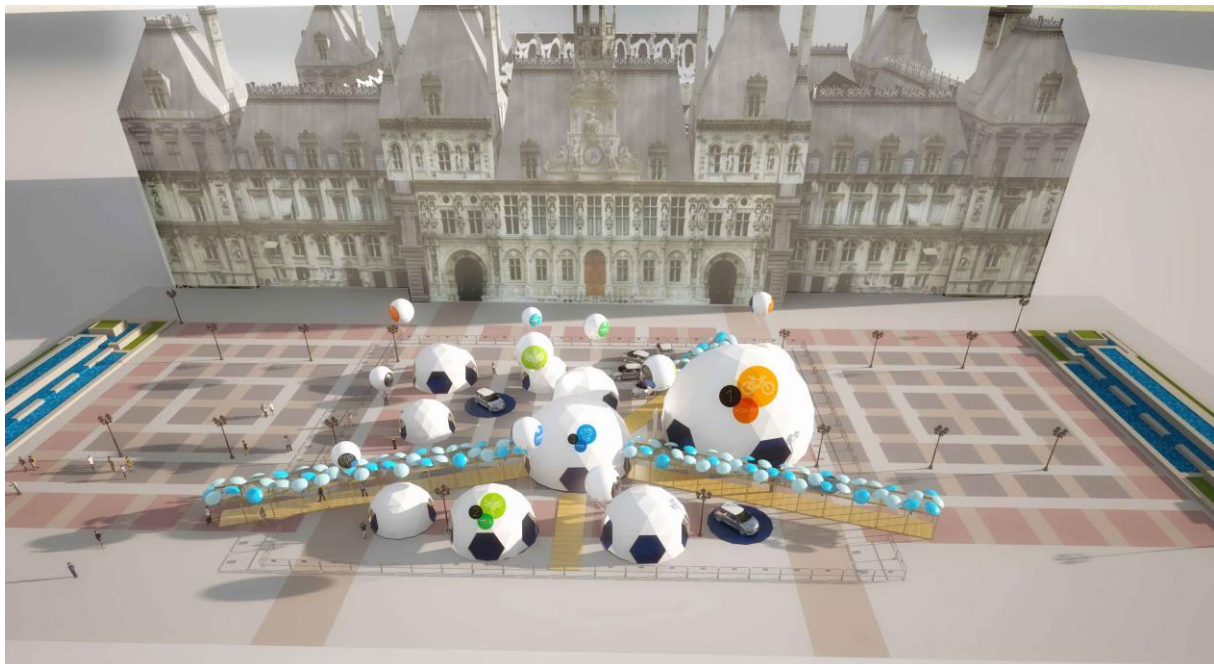


Communiqué de presse
Paris le 3 juillet 2015

L'EXPOSITION INNOV'CLIMAT

5 jours pour découvrir l'innovation au service de la planète

A quelques mois de la Conférence Paris Climat 2015, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le Commissaire Général à l'Investissement et le Président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, en partenariat avec la Mairie de Paris, présentent l'Exposition Innov'Climat. Une exposition exceptionnelle qui permet à toutes et à tous de découvrir l'innovation française pour le climat, du 3 au 8 juillet sur le Parvis de l'Hôtel de Ville en accès libre de 10h à 20h.



© ZOEVOX / ADEME

Les projets présentés dans cette exposition sont les outils concrets qui vont permettre d'accélérer la croissance verte en France dans la dynamique créée par la loi sur la transition énergétique portée par Ségolène Royal. La France met ainsi en valeur sa capacité à innover dans le domaine de la lutte contre le dérèglement climatique en créant des emplois. Elle illustre la manière dont l'écologie se place au service de l'économie.

«Cette exposition présente la concrétisation des projets soutenus par le programme des investissements d'avenir dans les domaines des filières industrielles et du développement durable. Chacun d'entre eux témoigne du dynamisme des entreprises françaises, de l'émergence d'une logique de filière, et de la place centrale de l'innovation pour relever le défi de la transition énergétique» rappelle Louis Schweitzer, Commissaire général à l'investissement.

« En cette année de COP21, ces « solutions climat » sont une vitrine du savoir-faire et du dynamisme de nos entreprises et collectivités pour inventer le monde de demain. Les projets innovants sont installés pendant 5 jours au cœur de la ville. Nous invitons chacun à venir découvrir ces innovations qui modifieront nos façons de nous déplacer, d'habiter, de consommer, avec moins d'émissions de carbone et autant, voire plus de bien-être » déclare Bruno Lechevin, Président de l'ADEME.

Organisée en marge de la conférence scientifique internationale "[Our Common Future under Climate Change](#)", l'exposition Innov'Climat, labellisé COP21 met en avant le rôle des entreprises, et notamment des PME œuvrant pour l'innovation technologique, organisationnelle et sociale dans le défi climatique.

Les projets présentés, **mobilisant des collectivités et plus d'une vingtaine d'entreprises de toute taille et de tous secteurs**, sont portés par le Programme des Investissements d'Avenir ou les projets de recherche soutenus par l'ADEME. Ils sont **rassemblés et présentés pour la première fois au grand public**, dans un espace de près de 5000 m² sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Plus de 25 projets qui vont changer notre environnement et nos comportements

Les projets sont divisés en **4 grandes thématiques** qui sont autant de grands pôles à l'intérieur desquels le visiteur pourra cheminer.

1. **Inciter**: vous y découvrirez les nouveaux services qui permettent à chacun de faire de meilleurs choix pour se déplacer, habiter, consommer : compteur intelligent, appli pour connaître les temps et modes de transport en temps réel,
2. **Changer**: y sont présentées les ruptures technologiques : petite voiture électrique à trois roues, bateaux porte-containers tractés par cerf-volant, hydroliennes...
3. **Améliorer**: les innovations présentées améliorent des objets et services existants afin qu'ils consomment moins ou produisent plus d'énergie : motos plus économes en énergie et plus silencieuses, sièges de voiture allégés permettant de diminuer la consommation des automobiles, etc.
4. **Recycler** : cet espace montre comment il est possible de faire des déchets une ressource pour produire de nouveaux biens, de l'énergie, de la matière : carburant produit à partir de déchets organiques, matelas convertis en isolants thermiques et phoniques....

Un parcours pédagogique pour mieux comprendre les défis du changement climatique et les solutions à notre portée

L'**Association des Petits Débrouillards**, spécialiste de la vulgarisation pour le grand public, accompagnera les visiteurs dans leur découverte des objets et prototypes présentés et apporteront des informations complémentaires en proposant des expériences simples. Des conseillers de l'Agence Parisienne du Climat, membre du réseau des Espace Info Energie, renseigneront le public sur les moyens à leur disposition pour passer à l'action et agir contre le réchauffement climatique à leur niveau (dans leur habitat, dans leurs achats, dans leurs déplacements...).



L'Exposition Innov'climat, c'est :

- Un espace d'exposition de près de **5000 m²** ouvert de 10h à 20h pendant 5 jours
- Plus de 25 projets issus des investissements d'avenir ou de programmes soutenus par l'ADEME
- Plus d'une vingtaine d'entreprises de toute taille et de tous secteurs portant ces projets
- Un parcours d'information pédagogique sur les enjeux du changement climatique et le contexte international
- Une animation par l'association des Petits Débrouillards : toute la journée, des animateurs seront présents dans les différents espaces de l'exposition pour expliquer, faire des démonstrations et répondre aux questions du public (petits et grands).

Le premier RDV du dispositif événementiel de l'ADEME dédié à la COP21

La ministre de l'Écologie a confié à l'ADEME, dans le cadre de son implication pour la COP21 et l'Agenda des solutions, le soin de monter un programme d'actions valorisant l'innovation au service de la lutte contre le changement climatique. L'exposition "Innov'climat" fait partie d'un dispositif événementiel destiné à mettre en avant les solutions climat, déployé sous le triple timbre MEDDE, ADEME et CGI.

Deux autres temps forts en décembre prochain rythmeront ce fil rouge « Innov'climat » :

- Un stand d'exposition au Bourget, dans la partie du village dédié aux solutions innovantes durant la COP,
- Un espace d'exposition au Grand Palais dans le cadre de l'opération « Solutions COP21 » dont l'ADEME est partenaire fondateur, durant la COP.

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : Service de presse ADEME

 Twitter : [@ademe](https://twitter.com/ademe) et [@ecocitoyens](https://twitter.com/ecocitoyens)

 Blog <http://www.presse.ademe.fr/>

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.** www.ademe.fr

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Le Programme Investissements d'Avenir, c'est 47 milliards d'euros pour financer l'innovation en France, renforcer la productivité, la capacité d'innover et accroître la compétitivité des entreprises. Identifiés comme "prioritaires" par le Gouvernement, cinq axes stratégiques permettront à la France d'augmenter son potentiel de croissance : l'enseignement supérieur et la formation, le développement durable, la recherche, l'industrie et les PME et l'économie numérique. A travers ce programme, l'Etat s'adresse aux générations futures afin de leur permettre de défendre leurs chances et celles de la France dans le monde de demain. www.investissement-avenir.gouvernement.fr